

Rapatriement et internement de "grands blessés" et de "grands malades"

Autor(en): **Latapie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **24 (1916)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-554087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire		Page
	Page	Page
Rapatriement et internement de « grands blessés » et de « grands malades ». Activité de l'Agence de Genève	37	Les conditions de travail des gardes-malades en Suisse (suite) 44
Les œuvres suisses de charité pendant la guerre de 1914-1916	41	Nouvelles de l'activité des sociétés : Samaritains suisses, Comité central; Neuchâtel, gardes-malades; Neuchâtel, samaritaines 47
L'« Etoile Rouge »	43	Augmentat. du prix des cartouches à panser ^t 48

Rapatriement et internement de « grands blessés » et de « grands malades »

Activité de l'Agence de Genève

Est-il, à cette heure, un plus beau titre pour un homme: Président du Comité international de la Croix-Rouge, c'est-à-dire le représentant le plus haut de l'idée de charité et de paix, qui se dresse en face des plus grandes figures de la guerre et oppose à leurs entreprises de haine et de dévastation son œuvre de pitié et de réparation ?

Au-dessus du désastre où sombrent tant de créations admirables de foi et de charité, au-dessus du charnier où pourrissent déjà les plus nobles illusions, la Croix-Rouge reste debout et atteste quand même l'existence d'une doctrine, d'une justice et d'un espoir...

Par l'œuvre de Gustave Ador, la Suisse s'est haussée à la situation la plus belle parmi les nations et au rôle le plus noble dans l'histoire. Elle a été celle qui apaise les souffrances, qui concilie les passions et conjure les suprêmes hontes.

La Suisse, providentiellement épargnée par le fléau, a senti naître pour elle une responsabilité quand même et un grand devoir. « Si elle a été tenue à beaucoup de ménagements et de prudence pour ne pas s'aliéner des belligérants, s'est écrié M. Ador dans une conférence, elle a retrouvé sur le terrain de la cha-

rité toute son indépendance. » Le peuple suisse a prodigué son ardente sympathie et des secours efficaces aux prisonniers, aux évacués, aux blessés, aux malades, en un mot, aux victimes de la guerre. Les postes suisses — ces détails ne sont pas à dédaigner — ont accompli une besogne formidable pour l'acheminement des correspondances des prisonniers. Trente-six millions de lettres ou de colis sont passés en Suisse à destination des prisonniers en Allemagne, et trente-quatre millions à destination des prisonniers en France. A Noël, le chiffre des envois quotidiens s'élevait à 300,000.

Actuellement, près de 120,000 prisonniers ou évacués ont traversé la Suisse. Et pas un seul n'est resté sans un secours et sans une consolation.

L'un des malades a trouvé, pour remercier la nation qui les accueille avec tant de bonté, un mot qui résume tous leurs sentiments de joie et de reconnaissance: — **La Suisse, a-t-il dit, est pour nous une autre mère....**

Merci à celle qui rend la vie à nos prisonniers, à nos malades et la foi à nous tous, la foi dans le bien, la justice et l'amour!

Latapie.

Nos lecteurs savent que quelques centaines de prisonniers malades, provenant des camps de l'Allemagne et de France, ont pu être internés en Suisse, tant à Davos que dans l'Oberland bernois, qu'à Leysin et ailleurs.

A ce sujet, le D^r Ferrière, membre du Comité international de la Croix-Rouge, écrit dans le *Bulletin international* (n° 185, de janvier 1916) ce qui suit :

« Les demandes affluent à notre service des « grands blessés » et des « grands malades ». Chacun espère que notre intervention parviendra à obtenir le rapatriement de « son » prisonnier blessé ; et combien grave paraît pour la famille le cas qui fait l'objet de sa demande ? Il n'y a là rien que de très naturel, légitime même ; mais, d'autre part, nous ne saurions abuser dans nos démarches de la complaisance des médecins et des chefs de camps de prisonniers. Il serait donc désirable que le public fût mis au courant des catégories de lésions qui, jusqu'à présent, permettent le rapatriement. Nous les donnons ci-dessous pour que les lecteurs du *Bulletin international*, tout au moins, puissent en prendre connaissance ; il sera intéressant, du reste, d'en avoir conservé la nomenclature.

* * *

Allemagne – France. Accord du 5 juin

LISTE DES LÉSIONS

A. Nécessaires pour le *rapatriement* des soldats

- 1° Perte totale ou partielle d'un ou plusieurs membres (au moins le pied ou la main) ;
- 2° perte de l'usage d'un membre par ankylose, paralysie définitive ; atrophie ou rétraction musculaire, pseudarthrose, lésions de la colonne vertébrale pro-

duisant une grande gêne des mouvements ;

- 3° paralysie définitive et importante par son siège ou son étendue ;
- 4° lésions cérébrales avec suites graves (hémiplégie ou altération des fonctions cérébrales) ;
- 5° lésions médullaires, avec suites graves (paraplégie ou paralysies diverses) ;
- 6° perte de la vue des deux yeux (cécité) ;
- 7° mutilation importante de la face et lésions graves de la cavité buccale ;
- 8° état cachectique durable, consécutif à des blessures ;
- 9° tuberculose pulmonaire avancée ;
- 10° état cachectique, produit par d'autres affections internes ;
- 11° maladies mentales incurables.

B. Nécessaires pour le *rapatriement* des officiers et sous-officiers

- 1° Perte totale ou partielle de plusieurs membres ;
- 2° lésions cérébrales avec suites graves (hémiplégie ou altération des fonctions cérébrales) ;
- 3° lésions médullaires avec suites graves (paraplégie ou paralysies diverses) ;
- 4° perte de la vue des deux yeux (cécité) ;
- 5° état cachectique durable, consécutif à des blessures ;
- 6° tuberculose pulmonaire avancée ;
- 7° état cachectique produit par d'autres affections internes ;
- 8° maladies mentales incurables.

Cette liste comportait encore une catégorie « C ».

C. Les officiers et sous-officiers présentant les lésions ci-après pourraient être *internés en Suisse*

Avec les quatre rubriques suivantes :

- 1° perte totale ou partielle d'un membre (au moins le pied ou la main) ;

2° perte de l'usage d'un membre par ankylose, paralysie définitive, atrophie ou rétraction musculaire, pseudarthrose, lésions de la colonne vertébrale, produisant une grande gêne des mouvements;

3° paralysie définitive et importante, par son siège ou son étendue;

4° mutilation importante de la face et lésions graves de la cavité buccale.

C'est à la suite de ces catégories-là et sous ce titre qu'il semblerait logique d'introduire quelques nouvelles rubriques permettant de satisfaire au vœu exprimé plus haut ¹⁾.

Il est question, nous dit-on, de rapatrier d'Allemagne d'autres catégories encore; mais, aussi longtemps que les choses ne sont pas décidées, il est inutile de créer de vains espoirs; à chaque jour suffit sa peine, nous avons appris à nous contenter de peu, depuis les 18 mois de cette douloureuse guerre; cherchons à répondre aux besoins du présent et n'anticipons pas ²⁾.

Le même *Bulletin international* mentionne comme suit la fête intime à l'Agence des prisonniers de guerre, qui eut lieu fin décembre à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans de son président:

« Nous nous en voudrions de ne pas mentionner ici un événement qui touchait la personnalité éminente de notre distingué président et auquel toute l'Agence, collaborateurs anciens ou récents, employés, personnel de tout ordre, se sont associés de grand cœur: *l'anniversaire de 70 ans de M. G. Ador*, célébré le 23 décembre

¹⁾ Ce vœu a été réalisé, en partie du moins, et nombre de tuberculeux et de malades (simples soldats aussi) peuvent actuellement remettre leur santé ébranlée dans nos stations alpestres. *Réd.*

²⁾ Dès lors des commissions de médecins suisses ont été glaner, dans les camps de prisonniers en Allemagne et en France, des malheureux qui vont être internés en Suisse. Ces commissions travailleront sans doute encore pendant quelques semaines. *Réd.*

1915. Groupés autour de lui, dans la plus grande des salles du Musée Rath, tous les collaborateurs ont, dans une cérémonie de la plus démocratique implicité, applaudi l'adresse qu'au nom de tous lui a présenté son auteur, M. Jacques Chenevière, un des ouvriers de la première heure, et qui lui fut remise ensuite, sous la forme d'un volume élégamment relié, contenant les signatures de tous ceux qui travaillent sous son intelligente et courtoise direction.

En même temps, notre président recevait une adresse, richement décorée, de la part des collaborateurs alsaciens, et l'on saisissait cette occasion pour déposer entre ses mains le *Livre d'or* de l'Agence, magnifiquement relié en vélin blanc et merveilleusement enluminé, sur un grand nombre de ses feuillets, par l'artiste que l'Agence avait le bonheur de posséder dans son sein, M. Camille Schlumberger.

Nous avons, grâce à l'assentiment de M. J. Chenevière, la bonne fortune de reproduire ici son adresse qui, exquise de forme, exprimait à merveille les sentiments de chacun.

« A Monsieur Gustave Ador,
en souvenir du 23 décembre 1915.

Monsieur le Président,

« Il semble qu'à certaines heures ceux que nous respectons et que nous aimons nous deviennent plus chers encore. Nous trouvons une douceur nouvelle à nous rapprocher d'eux. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui votre famille et vos amis, affectueusement, se groupent autour de vous. Ils sont heureux, mais ils s'étonnent. Ils entendent vos proches affirmer avec orgueil qu'il vous manque seulement trente printemps pour être centenaire. Et, à vous voir, ils se prennent à douter soudain de l'arithmétique.

« Mais qui sommes-nous pour vous parler ainsi? Qui nous sommes? Une troupe

anonyme, obscure, mais fidèle. Des « dé-pouilleurs », des fichistes, des dactylos, des comptables, des télégraphistes, des enquêteurs spéciaux, des civils, des sanitaires, des emballeurs, des R. C., des F. s. N., des F. s. O., des F. s. D., des F. s. V., des F. s. P., des F. s. I., de tout, même des « divers ».

« Et tout ce monde fait de son mieux. A chacun son outil, plume, crayon, gomme, grattoir, claviers, fichets verts, rouges, bleus, jaunes, mauves, roses, mouilleurs, agrafes, timbres humides et punaises. Tout ce monde ouvrier, méthodiquement parqué dans les « clapiers », devant des casiers, des cartons, des registres, des pupitres, devant des atlas, des dictionnaires, des bottins, des répertoires ... et des fiches ! Tout ce monde va, vient, se démène, s'ingénie, écrit, traduit, sténographie, copie, classe, annote, colle, décolle, ficelle, cache, fait des prodiges ... parfois des gaffes.

« Et sur tout ce domaine, sur tout ce peuple, vous régnez.

« Oh ! d'une royauté bien douce, bien souriante, bien constitutionnelle. Constitutionnelle, car autour de vous se pressent les ministres intègres qui forment le comité ; souriante et douce, parce qu'ayant l'habitude du pouvoir et la connaissance des hommes, vous savez que la meilleure façon de se faire obéir, c'est d'être aimable et d'être aimé.

« Vous souvenez-vous, monsieur le président, des premiers jours de l'Agence, en août 1914 ? Les trois petites chambres, rue de l'Athénée, suffisaient aux ouvriers de la première heure. Nous étions une demi-douzaine. Un seul facteur apportait alors le courrier dans un coin de son sac. Chacun faisait un peu de tout, écrivait une lettre, une dépêche, courait chez le papetier. Les premiers visiteurs parurent.

« Un jour, il y eut vingt fiches. Cependant des renseignements arrivèrent.

« Un autre jour, grande joie, on retrouva un disparu. Et, vite, un télégramme rassurant vola vers une famille anxieuse. Mais de minute en minute l'œuvre grandissait. L'Afrique du sud vit nos cartes postales. L'Asie reçut nos « communiqué famille ». L'univers connut l'Agence des prisonniers. Alors, toutes les inquiétudes se tournèrent vers nous. Vous savez quelle foule quotidienne affluait au musée Rath. Il y vint des paysannes. Il y vint des reines. Sa Sainteté nous accorda son approbation.

« Un jour, enfin, il y eut mille collaborateurs, vingt-cinq mille lettres. Le nom de Genève était dans tous les cœurs, Genève devenait pour tant d'affligés le symbole de l'espoir, et votre nom s'associait à celui de Genève. Combien de lettres adressées à M. Croix-Rouge-Ador, à mon cher Gustave, à Gustave Adoré ! Et c'étaient les plus modestes, les plus naïves, les plus touchantes.

« Cette gratitude, vous l'aviez bien méritée, non seulement des humbles, mais aussi des puissants. Vous vous êtes interposé entre les gouvernements. Vous avez réclamé des mesures charitables. Vous vouliez que ceux qui souffrent tant souffrissent un peu moins. Vous avez réussi. Vous parliez haut et ferme, au nom de la justice et de la pitié.

« Nous le savons mieux que personne, nous qui vous voyons toujours fidèle à votre poste de chef, tantôt ici parmi nous, tantôt là-bas, dans les camps de prisonniers, où votre visite est une joie, dans les capitales, où votre voix est écoutée.

« Aujourd'hui, nous avons pensé que ces choses, que chacun sait, devaient être dites.

« L'Agence des prisonniers de guerre a déjà un passé que nous venons d'évoquer. Son avenir ne nous effraie pas. Il ne dépend que de notre bonne volonté et de

notre persévérance. Or, vous nous donnez sans cesse l'exemple de l'une et de l'autre. Et puis, au milieu de la détresse universelle, nous sentons bien le privilège d'être épargnés. Une œuvre de solidarité et de compassion s'est imposée naturellement à chacun de nous. En mettant tout notre cœur à d'humbles besognes, nous laissons notre pensée monter plus haut et nous songeons qu'il est précieux de pouvoir au moins accomplir un modeste devoir à l'heure où tant de gens meurent tout simplement, pour ce mot là. C'est de la douleur d'autrui que notre tâche est faite. Cela même nous oblige. Cela même nous lie à ce labeur jusqu'au jour de la paix.

« *Inter arma caritas.* »

Le travail énorme réalisé par l'Agence à la tête de laquelle se trouve Monsieur Gustave Ador, qu'on vient de sentir adoré par tous ses collaborateurs, peut être traduit par la petite *Statistique* suivante :

« Au bout de 17 mois de travail, quelques chiffres, réunis au 31 décembre 1915, donneront une idée du labeur accompli, sans pouvoir refléter, dans leur sobriété, l'infinie multiplicité et variété des branches de l'œuvre et des questions qui se présentent sans cesse à nouveau :

Fiches franco-anglo-belges (1500 boîtes)	1,500,000
Fiches allemandes (1200 boîtes)	1,000,000

Fiches du service R (relations entre les prisonniers et les régions occupées)	10,000
Fiches civiles (190 boîtes) .	150,000
» de rapatriés	50,000
» de la trésorerie (trans- mission et dons)	65,000
Enquêtes spéciales françaises	27,000
» » allemandes	16,000
Frais généraux fr.	432,000
Employés salariés »	160
Courrier journalier :	
lettres et cartes reçues .	1500 à 2000
» » » expédiées	3 à 4000
Télégrammes expédiés au 31 décembre 1915	20,500
pour une somme de . fr.	59,536
Mandats transmis »	1,534,000
Colis en transit	15,850,000
» expédiés de Genève .	337,181
Imprimés consommés au 31 dé- cembre 1915	5,530,000
Imprimés représentant une dépense de fr.	39,000
Renseignements communiqués aux familles	348,469
Personnes reçues au service de réception	65,344

Ces chiffres ont leur éloquence et nous dispensent de tout commentaire qui paraîtrait superflu aux lecteurs de « *La Croix-Rouge suisse* ».

D^r Mⁱ

Les œuvres suisses de charité pendant la guerre de 1914-1916

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux deux clichés provenant d'un ouvrage actuellement sous presse : « Les œuvres suisses de charité pendant la guerre 1914-1916 », édité par Bassin-Clottu, à Neuchâtel (voir le prospectus encarté).

Ce livre est de ceux dont l'achat se recommande, puisqu'il raconte la vie de notre peuple pendant l'époque terrible que nous traversons. Il n'est point une glorification de la philanthropie helvétique, mais donne une description simple et